

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 08 février 2016**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

---

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE SEIZE, le HUIT du mois de février à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1<sup>er</sup> février 2016.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, DROUIN, MULLER, WATRIN, CORRADI, BOLTZ, CANTELE, PELIZZARI, FAVIER et HENRY.

Membre ayant donné procuration : M. MATELIC à M. FOURNIER

Absent excusé : M. HALTER

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mmes OSTER et STEINMETZ,

---

**Le Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

**Approbation du Procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016**

**Le Président** demande au Bureau Communautaire d'approuver le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016, et le cas échéant s'il y a des remarques.

M. CORRADI demande que l'état de présence soit corrigé, à savoir : M. CORRADI absent excusé du point 1.1 au point 3.3 inclus), et M. CORRADI présent à partir du point 3.4.

**Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 11 janvier 2016.**

**1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**1.1 DB 2016-11- Dispositif d'aide à la rénovation des commerces des centres villes du territoire de la CCPOM – Extension de périmètre**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- EMET un avis favorable pour la modification du périmètre d'éligibilité au dispositif d'aide à la rénovation des vitrines commerciales des centres villes du territoire communautaire, à savoir :
  - Pour la commune de Marange-Silvange : la ZAC de Jailly 1 et 3 commerces situés à Silvange : le bar "le CUBA", l'opticien "Fashion vision" et le bureau de tabac (voir plan ci-joint).
  - Pour la commune de Moyeuve-Grande, les rues Foch et Grammont (voir plan ci-joint).

**2. AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

**2.1 DB 2016-12 - Convention de partenariat et de financement entre le Syndicat Mixte du SCoTAM et la CCPOM concernant « l'Enquête Déplacement Grand Territoire à l'échelle du SCoTAM »**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- CONFIRME son accord quant à la participation de la CCPOM à l'Enquête Déplacement Grand Territoire à l'échelle du SCoTAM selon les conditions présentées ci-dessous,
  - Et AUTORISE le Président à signer cette convention

Désignation	Coût de l'enquête		Subvention Etat (20%)	Financement Syndicat mixte du SCOTAM	Coût total (HT) avec subvention Etat et financement SCOTAM	
	Déplacements Grand Territoire	Total (HT)				
CC du Sud Messin		498 200 €	76,2%	99 640 €	0 €	398 560 €
CC de Marange-Silvange		44 800 €	6,9%	8 960 €	21 504 €	14 336 €
CC de Rosselange		40 040 €	6,1%	8 008 €	19 219 €	12 813 €
CC de Clouange		19 200 €	2,9%	3 840 €	9 216 €	6 144 €
CC de Vitry-sur-Orne		19 200 €	2,9%	3 840 €	9 216 €	6 144 €
CC de Pierrevillers		14 933 €	2,3%	2 987 €	7 168 €	4 779 €
CC de Moyeuvre-Grande		9 093 €	1,4%	1 819 €	4 365 €	2 910 €
CC de Rombas		8 533 €	1,3%	1 707 €	4 096 €	2 731 €
<b>Total</b>		<b>654 000 €</b>	<b>100,0%</b>	<b>130 800 €</b>		<b>448 416 €</b>
		784 800 €				538 099 €

Montant	CC du Sud Messin	CC de Marange-Silvange	CC de Rosselange	CC de Clouange	CC de Vitry-sur-Orne	CC de Pierrevillers	CC de Moyeuvre-Grande	CC de Rombas
Montant	89 741 €	60 000 €	149 741 €					

Note de lecture du tableau ci-dessus : Le coût de l'EDGT pour la CC du Sud Messin est estimé à 19 200 €, mais en prenant en compte une subvention de l'Etat à hauteur de 20% et le financement du Syndicat mixte du SCOTAM, la participation de la CC du Sud Messin à l'EDGT s'élève à 6 144 €.

### 3. LOGEMENT

#### 3.1 DB 2016-13 - Campagne d'isolation thermique - Mission de suivi et d'animation - Choix du prestataire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre de la campagne « Isolation thermique », à divers particuliers et pour un montant total de 2 876,00 €,
- Et DECIDE de procéder à leur versement,

### 4. PETITE ENFANCE

#### 4.1 DB 2016 - 14 - Contrat enfance Jeunesse 2013-2016- Avenant n°2

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de passer un avenant n°2 au « Contrat Enfance Jeunesse » (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Moselle pour la période allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2016 afin d'intégrer dans le contrat 4 communes supplémentaires (à savoir : Clouange, Marange-Silvange, Rosselange et Vitry Sur Orne) en plus de la CCPOM et des communes de Pierrevillers, Moyeuvre-Grande, Rombas, Ste-Marie-aux-Chênes, Montois-la-Montagne et Roncours,
- Et AUTORISE le Président à signer cet avenant et tous les documents afférents à ce dispositif.

### 5. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 31/01/2016
- Tableau de bord financier au 31/01/2016
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/12/2015
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/01/2016
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/01/2016
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/01/2016
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/01/2016
- Autres communications

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h55.



Rombas, le 09 février 2016  
Le Président, 09/02/2016

Lionel FOURNIER